

Règlement du Tournoi de la Vierge 2026

Tournoi de la Vierge 2026

TOURNOI INTERNATIONAL HOMOLOGUÉ FIDE EN 7 RONDES

crelel.be 12 - 16 AOÛT 2026
ÉCOLE SAINTE-VÉRONIQUE
LIÈGE
BELGIUM

INSCRIPTION 40 €
COMPTE BE94 0682 2700 7814
RÉDUCTION 5 € MEMBRES CRELEL
RÉDUCTION 5 € PAIEMENT AVANT 1/8

12/8 19H RONDE 1
13/8 19H RONDE 2
14/8 19H RONDE 3
15/8 10H RONDE 4 15H RONDE 5
16/8 10H RONDE 6 15H RONDE 7
REMISE DES PRIX VERS 20H

2 ABSENCES AUTORISÉES
MATRICULE FIDE OBLIGATOIRE

**ARBITRE PRINCIPAL
VANDERYORST PASCAL**

**ARBITRE ADJOINT
JACOB RAPHAËL**

GRATUIT POUR LES TITRÉS !

**Bienvenue
à toutes et à tous !**

Article 1 : Modalités pratiques

La 26^{ème} édition du Tournoi de la Vierge consistera en un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 7 rondes organisé par le CRELEL.

Le tournoi se déroulera du mercredi 12/08/2026 au dimanche 16/08/2026

dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège :

Rue Rennequin Sualem 15 à 4000 Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens.

(robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10)

L'arbitre principal du tournoi sera Pascal Vandervorst.

(pascal.vandervorst@gmail.com ou 0492/65.54.65)

L'arbitre adjoint sera Raphaël Jacob.

Est autorisée à participer à ce tournoi toute personne affiliée à la FIDE.

Tout joueur domicilié en Belgique doit être en outre affilié à un club membre de la FRBE et posséder un matricule FIDE.

Il est impérieux que les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et dûment affiliés à leur Fédération.

La cote ELO du joueur prise en compte sera la cote ELO FIDE standard à la date du 01/08/2026.

Article 2 : Préinscription et inscription au tournoi

Le prix de l'inscription au tournoi est de 40 €.

Réduction de 5 € pour les membres du CRELEL.

Réduction de 5 € pour une pré-inscription de tout joueur.

Les préinscriptions au tournoi se feront **au plus tard le dimanche 09/08/2026** par versement des frais de participation sur le compte bancaire du CRELEL

IBAN : BE94 0682 2700 7814

BIC : CKCC BEBB

Toute préinscription de joueur portera la mention :

Vierge 2026 du CRELEL : Nom, Prénom, Matricule FIDE, nom du club éventuel.

L'inscription d'un joueur au tournoi implique l'acceptation des règles de jeu de la FIDE en tournoi standard et de ce présent règlement.

Le Directeur des tournois est autorisé à participer à ce tournoi.

Les Arbitres ne sont pas autorisés à participer à ce tournoi.

Article 3 : Dates et horaires du tournoi

Préinscription :	avant le dimanche 09/08/2026.
Inscriptions sur place :	mercredi 12/08/2026 à 17h30.
Ronde 1 :	mercredi 12/08/2026 à 19h00.
Ronde 2 :	jeudi 13/08/2026 à 19h00.
Ronde 3 :	vendredi 14/08/2026 à 19h00.
Ronde 4 :	samedi 15/08/2026 à 10h00.
Ronde 5 :	samedi 15/08/2026 à 15h00.
Ronde 6 :	dimanche 16/08/2026 à 10h00.
Ronde 7 :	dimanche 16/08/2026 à 15h00.
Remise des prix :	dimanche 16/08/2026 vers 20h00.

Article 4 : Absences, forfaits et abandon

Deux absences renseignées au tournoi sont autorisées.

Une absence prévue à une ronde ultérieure doit impérativement être renseignée à l'arbitre en la mentionnant sur la feuille A4 prévue à cet effet, se trouvant à la table d'arbitrage ainsi que sur la bandelette de résultat de la ronde précédente.

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera déclaré forfait après une heure, comptée après le lancement de la ronde par l'Arbitre et ne sera plus apparié, à moins de faire état d'un cas de force majeure avant l'appariement de la ronde suivante.

Si vous ne pouvez pas participer à la R1, voire aux R1 et R2, il faut en avertir le Directeur des Tournois et l'Arbitre principal par mail ou SMS avant le dimanche 09/08/2026.

En cas d'abandon volontaire du Tournoi, le joueur sera classé mais ne pourra prétendre à aucun prix.

En cas de plus de deux absences au tournoi, le joueur sera classé mais ne pourra prétendre à aucun prix.

Article 5 : Règles du jeu

Les règles du jeu de la FIDE au 01/08/2026 pour un open standard sont d'application.

Article 6 : Cadence de jeu

La cadence de jeu en Open Standard est de 90 minutes + 30 secondes d'incrément (Fischer) par coup, dès le premier coup.

La notation de la partie est obligatoire du premier au dernier coup.

Article 7 : Appariements en tournoi

Les appariements se feront au système suisse intégral assistés de la dernière version du logiciel SWAR.

S'il y a moins de 80 joueurs inscrits, il y aura un classement général et 3 catégories de joueurs.

Les limites de catégorie seront fixées par l'arbitre principal.

S'il y a plus de 80 joueurs inscrits, il y aura un classement général et 4 catégories de joueurs.

Les limites de catégorie seront fixées par l'arbitre principal en fonction du nombre de joueurs inscrits à la R1 du tournoi.

Article 8 : Départages en tournoi

Le choix des départages sont du ressort de l'arbitre principal.

Les départages repris sont disponibles dans le logiciel SWAR dans sa version 7.

La performance de jeu n'est pas prise en compte et n'est donnée qu'à titre indicatif.

Article 9 : Communication et publication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués à l'Arbitre par le biais de la bandelette de résultat, complétée et vérifiées par les deux joueurs et remises à la table d'arbitrage ou aux arbitres, immédiatement dès la fin de chaque partie.

L'encodage des résultats est du ressort de l'Arbitre principal.

La publication sur internet et en salle d'analyse des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.

Les résultats de chaque ronde seront publiés sur le site du CRELEL <https://crelel.be> ainsi que sur le site [Swar Results](#) de la FRBE.

Article 10 : Téléphones et autres appareils électroniques

Tout appareil électronique allumé (téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, montre mécanique, ordinateur, tablette, etc.) est interdit en salle de jeu et ne doit pas être porté sur soi.

Ces objets doivent être déposés sur la table de jeu, éteints et visibles de l'arbitre.

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours sur le champ par constatation et décision des Arbitres.

Si un joueur est susceptible de recevoir un appel d'urgence, il peut confier son smartphone allumé à l'Arbitre.

Si un joueur est dans l'obligation de détenir son smartphone auprès de lui pour raison médicale, il y est autorisé après en avoir averti les arbitres au préalable.

Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles concernant les appareils électroniques sous peine de se voir exclus des salles de jeu.

Article 11 : Conduite des joueurs et des spectateurs

En salles de jeu, les spectateurs doivent se tenir à distance raisonnable des joueurs.

En salles de jeu et à leurs abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux, de ne pas manger devant l'échiquier, d'avoir une tenue et une hygiène décentes, d'être respectueux de leur adversaire et des arbitres.

En salles de jeu, il y a lieu de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve du plus grand fair-play en toute circonstance.

Une salle d'analyse est à disposition des participants et des spectateurs.

Un bar et une petite restauration sont disponibles en salle d'analyse.

Attention : le parking du Collège Sainte-Véronique n'est pas accessible aux véhicules motorisés.

Article 12 : Commission d'appel

En cas de litige et après prise de décision des arbitres en cas de contestation d'une des parties, une commission d'appel de 3 membres, non membres des clubs des contestataires, sera réunie à la demande du Directeur des tournois, afin de trancher définitivement tout litige.

Article 13 : Prix et coupes

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix.

Le premier prix du classement général du tournoi est garanti à 750 €.

Si un joueur d'une catégorie inférieure se classe au niveau des prix du classement général, il ne lui sera attribué que la plus haute des sommes prévues.

Les prix ne sont donc pas cumulables.

Dans le tournoi, 3 coupes seront décernées aux 3 premiers joueurs du classement général et 1 coupe sera décernée au vainqueur de chaque catégorie.

Article 14 : Remise des prix

Celle-ci s'effectuera dès que possible en fin de tournoi, soit le dimanche 16/08/2026 vers 20h00.